

**FNEC FP
FO 31**

*Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et
de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE
Section départementale de la Haute-Garonne
93, Bd de Suisse, 31200 Toulouse*

Le Secrétaire départemental

Tel : 07 76 69 01 28

Tel : 05 61 47 89 55 / fax : 05 61 47 13 22

Mail : fnecfpfo31@gmail.com

Toulouse, le 25 mars 2019

A

Madame la Rectrice d'Académie,

75 Rue Saint-Roch, 31400 Toulouse

Objet : violence exercée à l'encontre des enseignants

Madame la Rectrice,

Au nom de le FNEC-FP FO 31, je tenais à émettre les plus vives condamnations de la violence gratuite qui a été exercée à l'encontre des enseignants devant les grilles du rectorat lors de la grève du mardi 19 mars et de l'action « blocage du rectorat de 7h à 9h ». En aucune manière, ces enseignants ne représentaient un risque de trouble à l'ordre public.

Cette violence va à l'encontre de toutes les règles et valeurs que nous sommes chargés de transmettre à nos élèves et dont, selon nous, l'Education nationale devrait être porteuse à tous les niveaux de la hiérarchie. Quelle image peut-elle transmettre de la société auprès de jeunes dont nous assurons, pour partie, une transmission des valeurs de respect et dialogue ?

Malheureusement nous ne le savons que trop bien.

Nous n'acceptons pas que vous ayez fait appel à la violence gratuite, plutôt qu'à l'échange.

Cette absence de dialogue nous fait trop penser à la mascarade de « dialogue social » initiée par le Président de la République depuis les ordonnances Travail. Nous rappelons que l'ensemble des organisations syndicales a refusé de siéger aux instances de consultations et s'oppose aux réformes en cours. Les futures réformes dont celle de l'Education nationale prévoient la même méthode des ordonnances.

Pour FO et les enseignants, le meilleur moyen de permettre à l'école de fonctionner est l'abandon de ces réformes et projets largement rejetés par la profession, les fonctionnaires et leurs organisations syndicales.

Madame la Rectrice, nous demandons l'arrêt des violences policières contre les manifestants notamment au rectorat et dénonçons les provocations organisées par le gouvernement. Nous demandons le rétablissement intégral du droit à manifestation et à se rassembler.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'assurance de ma considération distinguée et réaffirme la volonté de mon organisation pour que le droit démocratique élémentaire de manifester soit respecté.

Le Secrétaire départemental, Coordonnateur académique,



Jean-Claude Tarroux